

Conseil d'école maternelle des Petites Maisons, 18 novembre 2021

Compte rendu

Présents:

Julie Mazet	Directrice de l'école, enseignante PS/MS
Françoise Guyon	Enseignant MS/GS
Laure Doublier	Enseignante GS
Angélique Fialon	Enseignante GS
Corinne Tourne	Enseignante PS/MS
Adeline Lanier	Atsem
Céline Curinier	Atsem
Laetitia Desarnaud	Atsem
Cadet Héloïse	Représentante de parents d'élèves
Sandrine Botlan	Représentante de parents d'élèves
Olivier Clarini	Représentant de parents d'élèves
Déborah Servais	Représentante de parents d'élèves
Estelle Gignoux	conseillère municipale
Camille Orlando	responsable périscolaire
Claude Gay	DDEN

Excusés :

Nathalie Penin	Inspectrice de l'Education Nationale
Bernadette Chevalier	Enseignante PS

Ordre du jour:

- Effectifs et organisation des classes
- Règlement de l'école
- sécurité : COVID, alertes incendie et PPMS
- évaluations de début d'année
- Projets et activités des classes
- Budget et travaux
- Organisation de l'APC
- Questions diverses

1. Effectifs et organisation des classes.

- L'école compte cette année 124 élèves répartis en 5 classes. Il y a une classe de 26 PS, une classe avec 7 PS et 18 MS, une classe avec 8 PS et 17 MS et deux classes avec 24 GS.
- C'est une demande de l'Education Nationale d'essayer de ne pas excéder 24 élèves en GS.
- Les classes ont été réparties afin de ne pas créer de grands groupes de petits avec un petit groupe de moyens. Nous veillons aussi à ce que les effectifs soient équilibrés au sein de chaque classe.
- Organisation de l'après-midi : les élèves de PS/MS sont accueillis dans leur classe de manière échelonnée en fonction de leur réveil. Les GS travaillent en petits groupes grâce à la présence des ATSEMS .

2. Règlement de l'école:

- le règlement a été voté à l'unanimité.

3. Sécurité : covid, alerte incendie et PPMS:

Un protocole sanitaire lié à la crise doit permettre de limiter le risque de contamination. Il évolue cette année en fonction du niveau d'alerte dans lequel se trouve le département.

Je rappelle que lorsque qu'un membre de la famille est testé positif les enfants doivent rester 7 jours à la maison à partir des résultats du test. Ils peuvent ensuite revenir s'ils n'ont aucun symptôme. Si un enfant est testé positif la classe ferme pendant 7 jours.

Alerte incendie : chaque année nous réalisons 3 entraînements dont un qui a déjà eu lieu.

PPMS : dans le cadre du projet particulier de mise en sécurité des élèves nous devons réaliser un exercice d'alerte intrusion. Nous le faisons sous forme d'un petit jeu.

4. Évaluations de début d'année

Nos anciens élèves de GS ont passé des évaluations de début de CP afin que chaque enseignant puisse se rendre compte du niveau de chacun et ainsi adapter les apprentissages de début d'année. Les résultats sont ensuite analysés avec les enseignants de CP afin de bien cibler quels ont été les points forts et les faiblesses éventuelles.

5. Projets et activités des classes:

Cette année nous réaliserons plusieurs projets :

- Projet cirque : toute l'école participera à un projet cirque.
Le directeur de l'école de cirque du Versoud viendra pendant 6 lundis à partir du lundi 14 mars. Toutes les classes de l'école bénéficieront donc de 6 séances avec un professionnel du cirque et d'au moins 6 autres séances avec les maîtresses qui pourront utiliser le matériel de l'école du cirque (les trapèzes vont rester installés...)
Le coût de ce projet sera entièrement financé par la mairie et l'argent récolté par l'association des parents d'élèves.
- Une journée entière dédiée à une construction collective. Jeudi 25 novembre toute l'école va participer à la journée du petit architecte. Des professionnels du centre de kaplas de Lyon vont venir avec des milliers de kaplas. Les classes vont se succéder pour réaliser une immense construction collective. Le coût de ce projet sera entièrement financé par la mairie et l'argent récolté par l'association des parents d'élèves.
- Les enfants assisteront à un spectacle pour Noël. Il sera entièrement financé par la mairie et l'argent récolté par l'association des parents d'élèves.
- Projet poney : les GS iront faire 6 sorties au poney club des Rapeaux. Pendant ces demies journées ils découvrent l'animal, apprennent à en prendre soin et à monter. Ils ont également un temps dans la nature pour diverses activités avec l'enseignant.
- Certaines classes se rendront au belvédère et au musée.
- Ecole et cinéma (toute l'école) :
Nous participons cette année également au projet « école et cinéma ». Nous nous rendons au cinéma de Vizille pour visionner deux films pour les PS et MS et trois films pour les GS.
Les dates prévues sont les suivantes :
le vendredi 12 novembre pour les 2 classes de GS
le mardi 25 janvier pour les 5 classes
le jeudi 19 mai pour les les 5 classes
- Plantations et/ou élevage suivant les classes
- Bibliothèque : chaque classe se rendra 2 fois dans l'année à la bibliothèque. Pendant ces sorties, une bénévole lira des histoires aux enfants qui pourront ensuite regarder des livres et en emprunter un qui restera dans le coin bibliothèque de la classe.
- Cycle piscine : des travaux sur le bassin du campus auront lieu à partir du mois d'avril. Nous ne pourrions donc pas faire notre cycle piscine pendant cette période comme nous le faisons les années précédentes. En revanche, nous avons réussi à obtenir 6 séances au mois de janvier et février. Les mardis matins pour une classe et les vendredis pour l'autre classe de grand.
- Pour la motricité : la commune met à disposition les différentes infrastructures. Nous profitons donc du stade aux périodes où la météo est la plus clémente (en période 1 et 5) et de la salle du DOJO à d'autres périodes.

- Sortie de fin d'année. Chaque classe programmera une sortie de fin d'année.

6. Budget et travaux:

Fonctionnement :

- comité des fêtes (200 €/classe). Cet apport du comité des fêtes permet de financer les projets et sorties. La coopérative permet en outre les achats pour les projets des classes : élevages, plantations, cuisine, ...
- La mairie verse une subvention pour l'ensemble des projets
- La mairie finance en totalité le cycle piscine
- La mairie participe à l'achat des fournitures des classes : 34 euros par enfant.
- La mairie participe à l'achat de livres à hauteur de 500 euros pour l'école

demande de travaux d'investissement :

- 1/ engins pour la cour (il n'en reste plus beaucoup en état) 3000 euros
- 2/ 1 vidéoprojecteur par classe + ordinateur portable pour leur utilisation
- 3/ construction d'un bac à sable (identique à celui déjà construit)

7. Organisation de l'APC:

(Activité Pédagogique Complémentaire)

Les heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées à aider les enfants sur des compétences ciblées. Les enfants proposés par les enseignants pourront bénéficier sous réserve de l'accord de leurs parents d'un moment privilégié avec l'enseignant pour les aider sur une compétence précise. Ces heures d'APC ont lieu pendant une demie heure sur la pause méridienne. A midi pour les GS et à 13h15 pour les autres enfants qui mangent au premier service.

8. Questions diverses:

1. Retour sur CR du dernier conseil :

- Les enseignantes avaient exprimé des difficultés à échanger entre elles dû au fait d'être séparées pendant les récréations (situation sanitaire). Des solutions ont-elles pu être trouvées pour permettre plus d'échanges?

En ce début d'année, l'équipe a pu profiter du beau temps pour pouvoir échanger dehors pendant leur pause méridienne.

- L'annonce de la fermeture de la piscine du campus pour travaux rend impossible son accès au printemps. Des dates pour le cycle piscine des grandes sections ont-elles pu être trouvées ou n'y aura-t-il pas de cours cette année ?

Les GS pourront bénéficier d'un cycle piscine de 6 séances sur le mois de janvier et février.

2. Point sur le handicap et l'école inclusive

Tous les enfants sont accueillis à l'école dès la petite section. Certains d'entre eux présentent des pathologies dont le diagnostic n'a pas encore été posé. C'est pendant les années de maternelle souvent que les diagnostic s'affinent et que l'on arrive à mettre en place une aide pour ces enfants. Pendant ces trois ans toute l'équipe de la maternelle essaie de trouver des solutions pour que les accueils se passent au mieux mais dans certaines situations cela est difficile sans aide humaine supplémentaire.

3. ATSEM :

- L'absence d'Estelle (ATSEM) semble durer, est-il envisager de maintenir un bon accompagnement des enfants et de soutenir l'enseignant à court/moyen terme? Les solutions envisagées prennent-elles en compte la possibilité d'aménager le temps de travail d'Estelle? Si non, pourquoi?*
- La Mairie a voté au budget municipal un 5ème poste d'ATSEM, prévu normalement en janvier 2022, est-ce toujours d'actualité?*

C'est la médecine du travail qui décide des aménagements nécessaires en cas de difficultés.
En ce qui concerne un 5ème poste d'ATSEM, cette décision sera arbitrée début 2022.

4. Point positif à signaler :

Les photos et les messages d'information qui passent par le groupe WhatsApp, pour la classe de Julie Mazet et Adeline : super pour la communication. Cela permet d'avoir des exemples d'acquisition des enfants et les refaire à la maison.

L'utilisation du groupe whatsapp est un test pour cette année. A l'issue de cette année, nous tirerons des conclusions sur les avantages et les éventuels points négatifs de cette utilisation.

5. Question sur les PAI :

Comment améliorer le partenariat/faciliter la communication entre parents/enseignants/atsems dans la mise en place d'un PAI épilepsie, comment expliquer les signes de crise?

Sans médecin scolaire, comment former et coordonner? Le PAI est un formulaire à remplir mais il faut qu'il soit expliqué à l'ensemble des personnes en charge des enfants..

En ce qui concerne les PAI, toute l'équipe enseignante et ATSEM est bien au courant des protocoles à suivre. Sur le temps périscolaire d'autres agents interviennent mais il y a toujours la présence des ATSEM.

la directrice, Julie Mazet